

SOMMAIRE

- **Signalétique communale**
- **Présentation des vœux de l'équipe municipale**
 - **Ouverture de la nouvelle boulangerie**
 - **Offre d'emploi sur Vialas**
 - **Noël à l'EHPAD de Vialas**
- **Concours de Nouvelles François Petit**
 - **Festival de lectures**
 - **Conseil municipal**

Vialas renouvelle sa signalétique

Dans la suite logique de la finalisation de son adressage en 2021, la commune de Vialas achève, en cette fin d'année, le remplacement de sa signalisation d'information locale (SIL).

L'entreprise "Pic bois" qui avait été retenue pour les plaques et les numéros des rues a été à nouveau sélectionnée pour la qualité des matériaux proposés et de la pose.

Ce renouvellement a été l'occasion d'une mise à jour des informations avec notamment l'ajout des hébergeurs et les sites de la mine du Bocard et du moulin Bonijol.



Présentation des vœux de l'équipe municipale

L'équipe municipale présentera ses vœux aux habitants le 14 janvier à 11h à la Maison du temps libre, les vœux seront suivis d'un pot de l'amitié.

Ouverture de la boulangerie

Nous sommes très heureux d'accueillir Véro et Thierry, nos nouveaux boulangers. La première ouverture de "La Beronica" (Véronique en espagnol) a eu lieu le 3 janvier et nombreux(ses) étaient les Vialassien(ne)s à venir goûter ces nouveaux pains. Le choix est large et réglera sûrement chacun(e).

Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche de 6h30 à 12h00.



Offre d'emploi sur Vialas

Présence Rurale 48 recherche pour un poste à Vialas : 1 livreur(se) de repas à domicile.
Informations au 04 66 49 79 39

NOËL à tous les étages à l'EHPAD de Vialas.

Une des animatrices de l'EHPAD a lancé aux agents le challenge de la plus belle décoration concernant les 5 étages de l'établissement, une belle idée. Tout le personnel a relevé le défi, choisissant leur emplacement, ce qui a entraîné un important remue-ménage fin novembre et début décembre dans tous les couloirs de la maison de retraite. Dès l'entrée à l'EHPAD, petits personnages pain d'épices, sapin et traîneau, décorés par les résidents annoncent la couleur. À l'intérieur du bâtiment, du sous-sol au dernier étage en passant par les diverses salles, toutes les équipes ont rivalisé d'ardeur, d'ingéniosité et de créativité afin d'être celle qui recueillera le plus de suffrages. Les idées ne manquant pas, chacun(e) a apporté sa petite touche personnelle. Les résidents ont été appelés à se déplacer dans les différents couloirs pour apprécier les cinq réalisations, à savoir :

Étage -2 : l'atelier du Père Noël, Étage -1 : la maison de Noël, Rez-de-Chaussée : d'un monde à l'autre, 1er Étage : de l'or jusqu'au bout des doigts et 2ème Étage : les lutins à la retraite.

À l'issue d'un vote proposé aux résidents, mais aussi aux enfants des agents en visite à la Maison de retraite pour le spectacle de Noël ainsi qu'aux internautes ayant visionné les photos publiées sur les réseaux sociaux, le dépouillement a désigné le 1er étage comme étant le mieux décoré.

Tous nos remerciements vont, bien sûr, aux animatrices pour cette idée géniale, mais aussi à l'ensemble des agents qui, par leur importante et remarquable implication, ont redonné aux résidents des moments de bonheur grâce à la féerie et l'esprit de Noël.

R. Salviacois



6ème Concours de Nouvelles François Petit Édition 2023

Organisé par la Mairie et la Médiathèque de Vialas, en collaboration avec l'association Du Trenze au Luech, il sera ouvert jusqu'au 15 juin 2023, avec remise des prix le weekend du 22/23 juillet 2023.

Cette année, les thèmes seront différents pour les deux catégories de concurrents. Il s'agira d'intégrer:

Pour les juniors : « il serait dommage de revenir en arrière » dans le texte.

Pour les adultes : « en septembre » dans la 1ère phrase du texte.

Les candidats seront départagés en fonction de la qualité du style et de la forme, du niveau de la narration, de l'intérêt et de l'originalité de l'histoire, de la puissance de la « chute »...

Vous trouverez le règlement du concours en suivant ce lien

<https://mairievialas.fr/evenement/concours-de-nouvelles-francois-petit/> (présentation, format et longueur maximale du texte, règles d'envoi, prix attribués). Il est à lire intégralement.

Les anciens lauréats sont autorisés à concourir.

Les nouvelles primées feront l'objet d'une publication sur le site municipal.

Après accord des auteurs, les autres nouvelles seront également accessibles sur le site.

Festival de lectures théâtralisées

L'association Vivre à Vialas en Cévennes organise la troisième édition de son festival de lectures théâtralisées, **du vendredi 21 au soir au dimanche 23 juillet 2023**, avec pour thème : « **Quel cirque !** ».

Nous recherchons pour cette occasion des lecteurs, pour des lectures de textes théâtralisées avec un support de lecture. Seul ou en groupe, accompagnés ou pas par d'autres artistes, le choix est vôtre !

La durée des lectures "Grand public" doit être comprise entre 45 minutes et 1 heure, la lecture "Jeune public" entre 30 et 45 minutes. Merci de nous adresser par écrit :

- Une présentation de vous et / ou votre compagnie

- Une présentation de ce que vous comptez présenter
- Éventuellement une courte vidéo de votre travail

La rémunération est de 350 € TTC chargés par artiste, dans la limite de 3 intervenants rémunérés. Les frais de déplacement seront pris en charge à hauteur de 150 € maximum par compagnie, sur présentation d'un justificatif.

Clôture de l'appel à projets : le mercredi 15 février 2023.

Merci donc de nous soumettre vos projets par mail avant cette date, à l'adresse mail **vivreavialas@gmail.com**

L'équipe de Vivre à Vialas

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu
le vendredi 20 janvier 2023 à 20h30 en Mairie.

Visitez le site web de la Municipalité de Vialas

Mairie de Vialas 134 rue Basse 48220 Vialas
04 66 41 00 05 • contact@mairievialas.fr

Ce mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez ce mail car vous vous êtes inscrit(e) à la lettre d'information de la mairie de Vialas

Pour vous désinscrire, cliquez ici.

Envoyé par

 **sendinblue**

© 2023 Mairie de Vialas